



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

SOMMAIRE

Recue de la semaine :—L'ère des procès.—Les catholiques à Lowell.—L'agitation en Irlande.—Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Québec, depuis janvier 1890.
Causerie agricole :—L'élevage des volailles : *Suite*—Quantité de nourriture.—Quelle espèce de portes garder.—Choix des races.—Mauvaises habitudes.—Choses à noter.
Sujets divers :—Doit-on étudier l'agriculture avant de cultiver ?—Une des causes du non-succès de quelques cultivateurs.—Valeur relative des principaux articles de fourrages.—Travail d'automne.—Élevage et entretien des animaux.
Choses et autres :—Léon XIII.—Mgr de Laval.—Une invention populaire.—Un nouvel abus.—Une exposition.—Un grand jardin potager.
Recettes :—Maladie des trayons chez les vaches.—Destruction rapide des rats.

REVUE DE LA SEMAINE

L'ère des procès.—L'automne de 1890 restera célèbre par les procès importants qui s'y déroulent.

Birchall, dont nous avons dit un mot dans notre dernier numéro, a été trouvé coupable de meurtre, et condamné à mort ; il sera exécuté au mois de novembre prochain.

Le procès de Rémi Lamontagne, accusé d'avoir tué son beau-frère Napoléon Michel, est commencé, à Sherbrooke, le 2 octobre. Voici le récit le plus accrédité de ce meurtre.

Il appert que le dix-huitième jour de juillet au soir, (1888), Rémi Lamontagne frappait à la porte de la maison de son beau-frère Napoléon Michel. Michel et sa femme

dormaient ; cependant Michel lui ouvrit la porte. Rémi avait une bouteille de whiskey et traita Michel et sa femme. Au bout d'un certain temps, Lamontagne voulut sortir dehors pour quelques minutes, le temps était alors très sombre. Comme il restait près de la porte et semblait hésiter à sortir, Michel alla à lui pour ouvrir et lui indiquer le chemin. Rémi se rua sur Michel et lui tira un coup de revolver derrière l'oreille. Michel voulut se sauver. Il entendit deux autres détonations et perdit connaissance. En recouvrant ses sens, Michel était étendu sur le plancher, couvert d'un matelas auquel on avait mis le feu. Malgré sa faiblesse, et tout couvert de sang, il put sauter par la fenêtre et se rendre chez son beau-frère Boucher.

Un mandat d'arrestation fut émané contre Rémi Lamontagne et Léda Lamontagne. On ne put atteindre Rémi qui s'était enfui, mais Léda fut arrêté, et subit son procès le 1er octobre 1888. M. L. C. Bélanger agissait comme substitut du procureur-général et MM. L. E. Panneton et F. X. Lemieux comme avocats de la défense. Les preuves de circonstances étaient très fortes contre la belle Léda, et si celle-ci n'eût eu M. Lemieux pour la défendre, les jurés ne se seraient peut-être pas accordés. Dans cette circonstance, M. Lemieux s'est montré criminaliste distingué. Léda fut déclarée libérée. Le soir même de sa sortie de prison, elle s'en alla à Wolfestown, et de là aux États-Unis. Pendant ce temps, Rémi était dans les bois des environs de Wolfestown et tous les efforts que l'on faisait pour s'en emparer étaient inutiles.